



## A L'ÉCOLE ET AU COLLEGE SANS PORTABLE

Alliance Française (Antwerpen)

L'usage du téléphone portable à l'école est depuis longtemps un point de discussion. L'idée est que cela peut nuire à la concentration pendant les heures de cours et à la vie sociale des jeunes. En plus, cela empêche les étudiants de se parler 'en présentiel' et fait perdre aux jeunes les compétences dont ils ont besoin pour se rencontrer en présentiel, se parler, faire connaissance.

Les médias sociaux créent un monde social virtuel, loin de la vie réelle, ce qui en vérité cause une grande solitude sociale méconnue. L'interdiction du portable à l'école est utile pour la lutte contre le harcèlement, car elle empêche aux acteurs la diffusion de messages et d'images d'intimidation pendant les heures de cours.

Suite à toutes ces réflexions, l'usage du portable est désormais interdit dans certaines écoles et collèges. Au collège Saint-Louis à Lille, on a anticipé depuis des années la loi votée récemment : le portable doit rester éteint au fond des sacs, ce qui n'a pas l'air de rendre particulièrement mécontents les élèves. « Ça nous est égal, on s'en passe très bien », affirment Olivier et Louise, même si elles estiment que c'est quand même « bien d'en avoir un sur soi, quand on habite loin, pour pouvoir téléphoner aux parents en cas de problème ».

À ce sujet, ils ajoutent : « Nos parents n'arrêtent pas de nous critiquer ou de limiter notre usage du portable mais eux-mêmes sont extrêmement dépendants. Bien plus que nous ! Parfois on n'arrive pas à leur parler, c'est bien triste. »

Le professeur Foubert, lui, est davantage en faveur de l'interdiction, car l'utilisation du téléphone en cours empêche de travailler sereinement. Les sanctions prévues dans le règlement intérieur découragent ceux qui penseraient à utiliser leur téléphone en classe.

Voici une observation que relève Baptiste Dubois, le directeur du collège : « Les parents nous parlent énormément de l'usage du numérique. Ils sont à la recherche





de conseils pour la maison et sont ravis que le portable soit interdit. Cela dit, ce sont de jeunes parents qui utilisent souvent beaucoup leur téléphone. C'est difficile d'exiger un comportement exemplaire dans ces conditions. »

Ce qu'il défend, c'est un discours de modération et non d'interdiction. En effet, le portable est interdit pour un usage personnel, mais peut être utilisé avec l'accord de l'enseignant si nécessaire.

